ADHEREZ AUJOURD'HUI

BULLETIN D'ADHESION 2024

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE .....

GERANT / P.D.G. (*) (Nom et prénom) : .....
DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....
DATE DE CREATION : ...../...../.....

ADRESSE : .....
.....
TELEPHONE : ..... **PORTABLE :** .....
CODE APE : ..... **CODE IDCC DE BRANCHE : 3043**

	Accès intranet	Réception newsletter
EMAIL 1	☐	☐
EMAIL 2	☐	☐
EMAIL 3	☐	☐
EMAIL 4	☐	☐

Vous pouvez nous indiquer plusieurs adresses emails si vous souhaitez que plusieurs de vos services reçoivent les informations. Toutes les circulaires et invitations vous sont adressées par mail - **Merci de nous contacter si vous constatez des problèmes de réception (vous devez recevoir au minimum un envoi par semaine)**

N° REGISTRE DU COMMERCE ou DES METIERS (*): .....
N° SIRET : .....
N° SIREN : .....
Cochez en cas de :
☐ Etablissements multiples : indiquer pour chacun leur SIRET+ SIREN+ adresses des établissements
☐ Adhésions groupées (pour les sociétés mères ayant souscrit une adhésion pour le compte de ses filiales)
et joindre le bulletin d'adhésion renseigné et le montant de 110€ pour ces autres sociétés filiales
CAPITAL : ..... **€**
NOMBRE DE SALARIES (ETP au cours du mois précédant l'adhésion**) :** .....
CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 OU 2023 : .....**€**

FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE (*): .....
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A LA COMPAGNIE .....
N**° de POLICE** : .....

DOCUMENTS A RENVOYER PAR COURRIER	• *EXTRAIT DE KBIS OU RC* • *ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE SUR LE CA* • *REGLEMENT* • *ATTESTATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE RC* • *RIB*

Nous vous informons que vos données personnelles (téléphoniques, postales et électroniques) pourront être utilisées par la FEPSE ainsi que ses partenaires dans le cadre de votre adhésion ainsi qu'à des fins d'information (newsletters, actualités par mailings). Les données collectées sont nécessaires pour remplir les finalités décrites ci-dessus et la FEPSE ainsi que ses partenaires s'engagent à respecter la confidentialité de ces données. Vos données sont conservées pendant la durée de votre adhésion et durant 12 mois suivant la fin de votre adhésion. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer ou limiter le traitement des données vous concernant.
Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à la FEPSE à l'adresse suivante : contact@fep-sud-est.com ou à notre adresse postale.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
L'entreprise adhérente s'engage à signaler tout changement de sa situation à la FEP SUD EST. L'adhésion se fait pour l'année civile, et est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vous pouvez nous faire part de votre souhait de résilier votre adhésion en nous écrivant en RAR 1 mois avant le 1er janvier de l'année où vous souhaitez résilier

Cotisation déductible de vos charges dans le cadre des frais de gestion. D. Adm 4 C-429 n°2, 30/10/97.
L'adhésion est soumise à l'avis du conseil d'administration

DATE / CACHET DE L'ENTREPRISE
NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE

TECHNOPOLE DE CHATEAU GOMBERT
8 rueJohnMaynardKeynes – 13013 MARSEILLE
TEL : 04.91.11.70.90. contact@fep-sud-est.com

COTISATION 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES 2021 ou 2022 : ..... €.

VOTRE COTISATION EST CALCULEE A PARTIR DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES

TROIS CALCULS POSSIBLES EN FONCTION DE VOTRE CA

1	**VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL HT (CA) EST INFERIEUR OU EGAL A 100 000 €, LA SOCIETE EXISTE DEPUIS MOINS DE 3 ANS ET A MOINS DE 50 SALARIES**
UNE COTISATION TOTALE FORFAITAIRE POUR L'ANNEE DE	**99 €**
2	**VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL HT (CA) EST INFERIEUR OU EGAL A 229 000 €**
UNE COTISATION TOTALE FORFAITAIRE POUR L'ANNEE DE	**~~290 €~~ 250 €**
3	**VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES HT (CA) EST SUPERIEUR A 229 000 €**

A - <u>COTISATION FIXE</u> ⇒ ~~110 €~~	.....Offerte..... €
B - <u>COTISATION PROPORTIONNELLE</u> ⇒ **CA annuel H.T. compris entre 229 000 € et 763 000 €** CA total [.....…….....] x 0,115% ..... → ---------- ⇒ **CA annuel H.T. compris entre 763 001 € et 10 680 000 €** CA total [.....…….....] x 0,108% ..... → ---------- ⇒ **CA annuel H.T. supérieur à 10 680 000 € (nous consulter)**	..... €. ..... €.
V/COTISATION POUR L'ANNEE 2023 *(Total A + Total B)* →	..... €.

REGLEMENT	
A L'ANNEE	**PAR SEMESTRE**
INTEGRALITE DU MONTANT 2024 CALCUL CI-DESSUS.	**1er SEMESTRE 2024 (versé ce jour)** **- Cotisation FEPSE [1/2] .....€** ---------- **2ème SEMESTRE (à verser avant le 30/06/2024)** **- Cotisation FEPSE [2/2] .....€**

Règlement :
□ Par chèque à l'ordre de la FEP SE.
□ Par virement bancaire sur le compte FEPSE
IBAN : FR84 1336 9000 0400 3740 7991 J19 - BIC : BMMMFR2A
□ Possibilité d'un échelonnement en 4 fois par prélèvement bancaire

TECHNOPOLE DE CHATEAU GOMBERT
8 rueJohnMaynardKeynes – 13013 MARSEILLE
TEL : 04.91.11.70.90. contact@fep-sud-est.com